



19/05/22

Appel à candidature pour une création artistique dans l'espace public Réservé aux étudiants de 4^e et 5^e année et aux diplômés DNSAP 2019, 2020 et 2021 des Beaux-Arts de Paris

Modalités

in'li et L'apes, structures dédiées à l'habitat social, proposent à certains étudiants et jeunes diplômés DNSAP des Beaux-Arts de Paris de concourir pour la réalisation de deux peintures murales monumentales sur deux murs pignon au sein d'un ensemble d'habitation à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Voir cahier des charges.

- Thématique libre
- Œuvres colorées et éventuellement en lien avec la musique et Camille Saint-Saëns souhaitées
- Technique : peinture – pas d'application au pistolet
- Les œuvres créées devront être des créations originales
- Attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile requise pour chaque lauréat.e et les éventuels assistants
- Dotation pour le/la ou les deux artistes lauréat.e.s : 12 000 € TTC pour les droits d'auteur et la cession matérielle de l'œuvre + 28 000 € TTC pour les frais de production, y compris location nacelle.

Calendrier

Une réunion d'information aura lieu in situ le 9 juin 2022 à 11h : Cette rencontre n'est pas obligatoire mais il est conseillé d'y participer. Elle comprendra une présentation des lieux à investir et des enjeux de l'opération.

Remise des dossiers jusqu'au 6 juillet 2022 (minuit)

Les candidats devront présenter **par mail un dossier PDF unique de moins de 15 Mo** contenant :

- . **description du projet** envisagé avec note d'intention
- . **esquisses, simulations, photos** des œuvres et de leur mise en situation
- . **coordonnées** : Nom, prénom, adresse, téléphone, mail, année d'étude ou de diplôme
- . **mini-portfolio avec CV** en 3 ou 4 pages

Dépôt de vos dossiers de candidature sur [Peintures murales Rueil Malmaison](#)

Un jury composé de représentants d'in'li, de L'apes et des Beaux-Arts de Paris se réunira **le 11,12 ou 13 juillet 2022** pour la désignation du projet lauréat. La production aura lieu dans la foulée, pour une inauguration le **12 octobre 2022**.